

Réf: Dossier 303751

Avis de constitution

SOCIETE « ERTHA BTP »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE CITE KARMELIA, Lot
14, Ilot N.A

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 11/03/2024 reçus par Me ARMAND GUILLAUME BOA, et enregistrés au CEPICI le 22/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ERTHA BTP »

Objet : Tous travaux de constructions liés au bâtiment, BTP;

Gestion immobilière;

Le Génie civil, les travaux de voirie, d'aménagement et d'assainissement, VRD;

Lotissement de terrains;

Achat et vente de terrains;

Rénovation, décoration intérieure, Quincaillerie;

Import-export;

Négoce;

Expertise et conseils en immobilier;

La participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles similaires, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription et de participation ;

Et, généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou

immobilières se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE CITE KARMELIA, Lot 14, Ilot N.A

Dirigeant(s) Mme SEIDOU ERTHA LYNDA (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2024-B13-05763 du 11/06/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°34958/GTCA/RC/2024 du 11/06/2024

